

## MODELE DE LETTRE

COORDONNEES DE L'ETABLISSEMENT

COORDONNEES DE LA BANQUE

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_,

Par LRAR N° \_\_\_\_\_ et par email \_\_\_\_\_

**Objet : COVID 19 - Demande de suspension de mes mensualités**

**Références du contrat : \_\_\_\_\_**

**Madame, Monsieur,**

Pour contrer la propagation du virus COVID 19, le Président de la République a décidé de fermer les « établissements non indispensables à la vie de la Nation » à compter du 14 mars à minuit (article 1<sup>er</sup> de l'Arrêté du 15 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19).

Par conséquent, je suis dans l'impossibilité d'exploiter mon établissement, je ne perçois plus aucun chiffre d'affaires et ne suis donc malheureusement plus en mesure d'honorer les échéances du crédit contracté auprès de votre banque.

En l'état actuel de la situation, et conformément aux engagements d'accompagnement que les groupes bancaires ont pris devant le Ministre de l'Economie et des Finances pour aider les entreprises à passer ce cap difficile, tels que relayés par la Fédération bancaire française (FBF) dans un communiqué de presse publié le 15 mars (ci-attaché), je vous demande de **suspendre de six mois le remboursement de mon crédit** susmentionné, et ce **sans pénalités ni coûts additionnels**.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous dès que je serai autorisé à réexploiter mon commerce dans des conditions normales, et ce notamment afin que nous puissions échanger sur les modalités de mise en place d'un **échéancier** lors de la reprise de mon activité.

En outre, je souhaiterais bénéficier en urgence d'un **crédit de trésorerie** et entend que vous avez mis en place une procédure accélérée d'instruction de 5 jours.

Comptant sur votre solidarité et votre soutien en cette période de grave crise sanitaire et économique, je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'expression de mes sincères salutations.

**Signature**

**PJ)** Communiqué de presse de la Fédération bancaire française (FBF) publié le 15 mars, intitulé « *Coronavirus : mobilisation totale des banques françaises, Des modalités simples et concrètes au service des entreprises* »